



Bruxelles, le 18 mars 2014
140318/01

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UE et la Colombie entament des négociations en vue de la conclusion d'un accord-cadre de participation à des opérations de gestion de crises menées par l'UE

L'UE et la Colombie ont engagé ce jour des négociations en vue de la conclusion d'un accord-cadre sur la participation de la Colombie à des opérations de gestion de crises menées par l'UE. Le premier cycle de négociations s'est déroulé au Service européen pour l'action extérieure entre une délégation de la Colombie menée par M. Jorge Bedoya, vice-ministre de la défense, et l'équipe de négociation de l'UE menée par M. Didier Lenoir, directeur par intérim de la direction "Gestion des crises et planification".

L'accord-cadre de participation formera la base juridique qui permettra de régir et de faciliter la participation de la République de Colombie aux opérations civiles et militaires de gestion de crise menées par l'UE. Une fois finalisé, cet accord constituera une réalisation très importante dans le développement de notre coopération en matière de gestion des crises.

La Colombie est devenue un acteur de la sécurité régionale et a participé avec succès à des opérations internationales de maintien de la paix telles que la mission pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), la Force d'urgence dans le Sinaï (FONU) et le Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (MINUSIL).

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 584 9780- Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpox
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpox Maja
Sebastien Brabant +32 460 75 09 98 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu
Traversa Maria Lyra +32 2 295 6368 Maria-Lyra.TRAVERSA@ec.europa.eu

Suivez-nous sur Twitter @eu_eeas
www.facebook.com/EuropeanExternalActionService
www.eeas.europa.eu

FR

Les relations entre l'UE et la Colombie sont déjà anciennes et portent sur des domaines variés. Le dialogue politique et stratégique entre les deux parties repose sur le protocole d'accord concernant l'établissement d'un mécanisme de consultations bilatérales signé en 2009 entre la Commission européenne et la Colombie. Un accord commercial multipartite est d'application depuis 2013 et une coopération est menée depuis plusieurs années. Le 12 décembre 2013, le président Barroso et le président Santos sont convenus d'entamer les préparatifs en vue de l'ouverture de négociations sur un large accord-cadre portant sur le dialogue politique et la coopération sectorielle. L'UE mène actuellement des procédures internes visant à lever l'obligation de visa Schengen pour les citoyens colombiens.

L'UE soutient les négociations de paix qui ont lieu actuellement à La Havane.

Pour en savoir plus:

http://eeas.europa.eu/colombia/index_fr.htm